

Parc Naturel de Chambaran



38870 St Pierre de Bressieux

Au coeur de la forêt. 300 hectares de nature préservée !

www.parcdechambaran.fr / 04 74 20 14 93

PASS PLEINE SAISON / ½ SAISON Règlement 2026

Vous avez choisi l'abonnement annuel du Parc Naturel de Chambaran et nous vous en remercions.

Votre abonnement est valable du 1^{er} avril au 25 octobre inclus ou du 1^{er} septembre (selon formule choisie) au 25 octobre inclus. Profitez au maximum des tous les moments forts que la nature peut vous offrir.

Suivez-nous régulièrement sur le site du parc www.parcdechambaran.fr et consultez la rubrique spéciale dédiée aux abonnés.

TARIFS :

Du 1^{er} avril au 25 octobre inclus :

Pass Adulte Saison Pleine : 60,00 €
Pass Enfant 3/12 ans Saison Pleine : 40,00 €

Du 1^{er} septembre au 25 octobre inclus :

Pass adulte ½ Saison : 40,00 €
Pass enfant 3/12 ans ½ Saison : 30,00 €

Votre Pass annuel vous permet 10% de remise sur tous nos hébergements (sauf camping ou camping-car)

MODALITÉS D'ACCÈS :

Votre Pass Annuel vous permet l'accès au parc, selon l'abonnement choisi, du 1^{er} avril au 25 octobre inclus, ou du 1^{er} septembre au 25 octobre inclus. Il y a environ 4 jours de restriction (+ ou - 1 en septembre et octobre).

Votre abonnement est accompagné d'un code à 4 chiffres. Ne le donnez à personne. Ce code vous permet d'ouvrir le portail d'entrée du Parc Naturel. Il autorise l'ouverture du portail dans les limites de votre abonnement, entre 07 :00 et 20 :00, l'horaire de sortie restant libre. Ce code ne sera plus valable après le 25 octobre 2025.

RAPPEL : portail principal fermé = Parc fermé aux visiteurs (sauf abonnés)

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants lors de vos visites de ne laisser entrer aucune personne qui n'a pas l'autorisation d'entrer dans le parc : cela nous permettra de ne pas passer notre temps à courir après des gens qui ne sont pas censés être dans le parc ainsi que de garantir un minimum de sécurité sur le site.

Une fois garé sur le parking, veillez à laisser votre Pass annuel visible sur le tableau de bord de votre véhicule (nous ne connaissons pas tous les véhicules de nos abonnés).

Si le parc est ouvert, présentez votre Pass à l'accueil ou au guichet à l'entrée.

INVITÉS :

Votre Pass étant individuel et nominatif, il ne permet pas aux personnes qui vous accompagnent d'entrer librement dans le parc sans acquitter le droit d'accès.

Tarifs journaliers 2026 :

Parc ouvert /		Parc fermé aux visiteurs sauf abonnés /	
Adulte :	9,00 €	Adulte :	12,00 €
Enfant :	5,50 €	Enfant :	7,50 €

Si vous souhaitez venir avec un invité lorsque le parc est fermé au public, nous vous demandons de toujours nous avertir (idéalement par mail).

ATTENTION : Si le parc est fermé, l'accueil est également fermé. Prévoir de déposer le montant du droit de visite de vos invités dans la boîte aux lettres du Parc Naturel sous enveloppe (le tarif correspondant est alors le tarif parc fermé au public → voir avant).

HÉBERGEMENTS :

Nos hébergements sont disponibles toute l'année. Votre Pass annuel vous donne droit à une réduction de 10% sur l'ensemble de nos offres, excepté pour les nuitées en camping ou camping-car. Le prix de votre hébergement est à régler avant votre séjour.

Tous nos tarifs sont disponibles sur notre site internet rubrique « Nos hébergements ».

Il faut toujours nous avertir si vous souhaitez camper dans le parc (droit de nuitée : 7,00 €/pers.), et penser à réserver pour les autres hébergements (roulottes, chalet, gîte...).

DIVERS :

La pêche ne fait pas partie de votre offre d'abonnement. Si vous souhaitez pêcher, vous devez acquitter le droit de pêche journalier.

Ne communiquez jamais votre code d'accès à un tiers.
Garez votre voiture uniquement sur le parking.

Vous devez toujours être en possession de votre pass pour entrer dans le parc. Pour le renouveler, rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique abonnés, cliquez sur l'onglet préinscription et remplissez le formulaire. Nous vous contacterons par mail pour le finaliser.

N'oubliez pas que lorsque vous entrez dans le parc les jours où il est fermé à tous publics, l'accueil ainsi que le bar / restaurant sont fermés.

Le parc n'est pas accessible entre le 1er novembre et le 31 mars.
Pour des raisons de sécurité (vent violent, neige abondante, ...), l'accès au Parc Naturel peut être interrompu. Dans ce cas, nous vous en informerons dès que possible.

La cueillette et le ramassage sont totalement interdits dans le parc (fruits forestiers, bois de cerfs, chevreuils et daims inclus).

Merci et bonnes visites...

PARC NATUREL DE CHAMBARAN

<http://www.parcdechambaran.fr>

3200 Route de Revel
38870 ST PIERRE DE BRESSIEUX

CONTACT :

contact@parcdechambaran.fr
04 74 20 14 93

URGENCES :

06 98 35 82 56
06 98 48 60 30